



La commune de Saint André Goule d'Oie a fait l'acquisition d'un Citroën Berlingo électrique fin 2023. Ce véhicule est idéal pour les déplacements des agents municipaux il est économe et adapté aux trajets courts et aux arrêts fréquents, ce qui correspond aux besoins des services techniques.

Une motorisation électrique, permet de réaliser d'importantes économies, et de se déplacer de façon décarbonée ce qui répond également aux objectifs environnementaux que portent notre collectivité et la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts au travers de son PCAET (Le Plan Climat Air-Énergie Territorial) en matière de mobilité.

Ce véhicule d'un montant de 25 923 € HT a été acquis avec une aide obtenue auprès des Fonds LEADER (Fonds Européens, gérés par le Syndicat du Pays du Bocage Vendéen) de 10 304 €.



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Plus d'informations ces aides sur le site web de la Commission Européenne relative au FEADER : [https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/rural-development\\_fr](https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/rural-development_fr)